



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2024-04-09-2**

**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11  
Présents : 10  
Votants: 10

Date de convocation : 02/04/2024

Date d'affichage : 02/04/2024

L'An Deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRESENTS: RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, PINEAU Marie-Noëlle, MONCLA Dominique, CAZET Joëlle, HOURQUET Anthony, BARRIERE Tom, AYSE Patrick, CAZABAN Alexandre, CAZET Michel

ABSENTS: LEGRAND Stéphane

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Caroline RUIZ

**Objet: Affectation des résultats 2023**

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	5 585.67 €
- un excédent reporté de :	59 063.07 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	64 648.74 €
- un déficit d'investissement de :	7 012.67 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	7 012.67 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31.12.2023 : Excédent :	64 648.74 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	7 012.67 €
Résultat reporté en Fonctionnement (002) :	57 636.07 €
Résultat d'Investissement reporté (001) : Déficit :	7 012.67 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET

